

VILLAGE DE **BIRON**

Numéro 73

SOMMAIRE

Lotissement Bacqué	Page 2
Elections Municipales	Page 3
Site internet	Page 4
La vie du village	Page 5
Local Pétanque	Page 6
La vie des associations	Page 7
Biron Pratique	Page 8

**Le mot du Maire: Jacques Cassiau-Haurie**

Mes chers concitoyens,

2013, pour les bironnais aura été une année très difficile, parce que nous avons perdu beaucoup des nôtres. Des figures de notre village ont disparu, nous pensons à leurs familles et les assurons de notre sympathie. Sur le plan général Biron n'échappe pas à la crise notamment de l'emploi. Un certain nombre d'entre nous peine à trouver un nouvel emploi, et les jeunes à trouver des stages ou des formations. Pourtant notre territoire maintient vaillamment que vaillamment, son activité économique. Même les employeurs n'arrivent pas, à recruter les salariés dont ils ont besoin, dans diverses filières.

Sur Lacq ce sont plusieurs centaines d'emplois qui sont disponibles qui vont l'être. C'est là que la formation permanente doit agir, en met-

tant en œuvre des sessions et aussi en portant à connaissance, les possibilités offertes. L'Education Nationale doit être intégrée à cette demande, en étroite collaboration avec les entreprises locales. C'est ce qui commence à être fait avec l'édition du guide des Métiers tout dernièrement. Mais il faudra sans cesse communiquer sur ce sujet.

A Biron l'évolution est permanente.

**L'usine Goardère** devient Béarn Pyrénées Fermettes. Monsieur Eric CHOUARD entrepreneur d'ARTIX a racheté le site pour y produire des charpentes préfabriquées et des éléments de maison à ossature bois. La production devrait commencer début 2014.

**ORTHO 33 a été vendu à MEDICAL Service.**

La nature de leur activité est identique à la précédente et plus de 20 personnes vont travailler sur ce site.

**Projet Boulangerie**

Juste à côté de Médical Service, une boulangerie pâtisserie va être construite. Pour cela il a fallu déplacer les réseaux gaz électricité téléphone etc...Le permis de construire va être déposé prochainement.

**La Salique aux Oiseaux**

Tout cet espace comprenant la Maison, le marais, les parkings, vient d'être vendu à la Fédération des Chasseurs des Pyrénées Atlantiques. C'est très utile à la Fédération, parce que facile d'accès, depuis la Côte Basque ou l'Est Béarn.

Le Syndicat Mixte composé de la Communauté de Commune d'Orthez et de Biron, Sarpourenx, Loubieng, Laa Mondrans et Ozenx Montestrucq, qui en était propriétaire va être dissous. Le patrimoine qui lui reste, à savoir le lac de BIRON-ORTHEZ, sera administré par la Communauté de Communes de Lacq-Orthez qui va voir le jour au premier janvier 2014.

**La grange Communale Bacqué.** Le toit en a été remis à neuf. Nous devons lui rechercher une utilité collective et prévoir de l'aménager.

**La Communauté de Communes de Lacq Orthez C.C.L.O**

Elle va donc voir le jour au 1<sup>er</sup> Janvier. Après nous avoir intégrés en 2011 (Lagor, Arthez et Monein), c'est aujourd'hui le canton d'Orthez qui nous rejoint. 61 communes, 53 000 habitants. En 2015 Denguin, Bougarber et Aussevielle seront aussi associés, nous serons alors 56 000 habitants. Ce profil sera l'aboutissement d'un long processus, fruit d'une volonté sans cesse réaffirmée de nos territoires. A ceux qui craignent une perte d'autonomie, je veux témoigner de notre satisfaction d'être dans une grande Intercommunalité. En terme de services, de moyens, de matière grise, de capacité de réalisation, ce profil territorial est idéal. La Commune restant l'entité de base dans laquelle s'exerce la proximité, pour tous les actes de la vie civique. La Mairie est votre maison, c'est là que tous les services, les relais administratifs, l'école, l'urbanisme, l'état civil, la vie associative, les salles, le mobilier sont traités.

Nous faisons de notre mieux, pour vous faciliter toutes les démarches avec notre équipe Marie-Christine CANTON, Cendrène BROCCO et Gérard MERCIER.

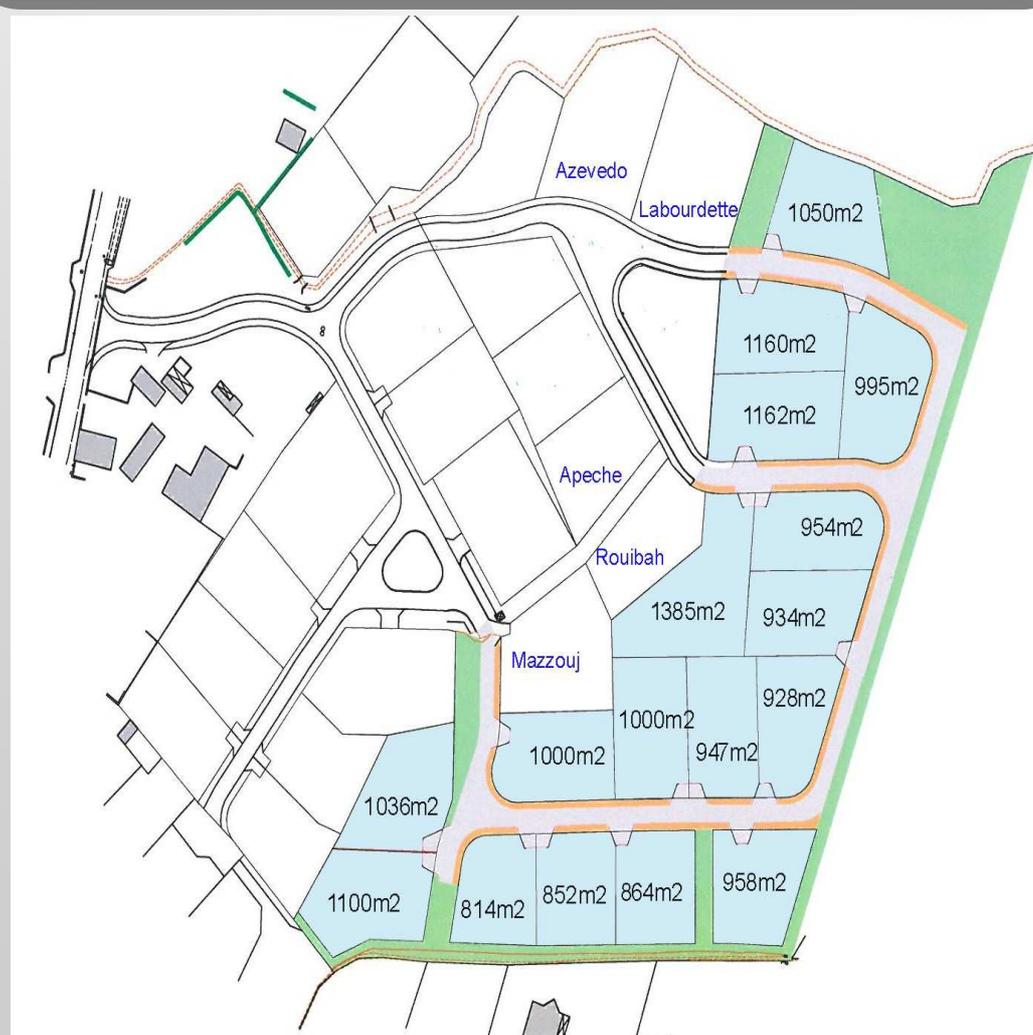
Chers amis Bironnais, le Conseil Municipal, moi-même et notre équipe, vous souhaitons un bon Noël et une bonne année pour 2014.

Bien à vous.

**Jacques CASSIAU-HAURIE**

# Extension Lotissement Bacqué

**2014**  
BONNE ANNEE



Le projet porté par la municipalité est en voie de finalisation. L'extension porte sur 17 lots supplémentaires en continuité des terrains existants. Il a été élaboré et conduit par le Cabinet de géomètres Vignasse à Orthez

Sur le plan ci-contre, les 17 lots prévus sont colorés en bleu et vont de 814m<sup>2</sup> à 1385m<sup>2</sup>.

Les zones en vert représentent les aménagements à réaliser pour permettre un écoulement sécurisé des eaux pluviales de la nouvelle chaussée.

La rétention des eaux pluviales, devra être dimensionnée, suivant les prescriptions fixées par le bureau d'étude, dans le cadre de la loi sur l'eau, et sera régulée vers les exutoires existants, grâce à des ouvrages comme des bassins de rétention, noues, puisard.

Le permis d'aménager devrait être délivré au cours du 1<sup>er</sup> trim 2014. La durée des travaux de viabilisation estimée à 3 mois,

permettrait une commercialisation des lots été 2014.

Plusieurs options ont déjà été mises sur certains de ces terrains. Les personnes intéressées peuvent s'adresser à la Mairie de Biron où tous renseignements utiles leur seront communiqués.

P.H.T

## Club de Modélisme de Mourenx

Les activités de notre club de Mourenx sont présentes dans bien des sections du modélisme. Avec nos voitures électriques et thermiques, nos hélicoptères thermiques et électriques, nos drones, nos maquettes de bateaux "Mississipi" "pousseur" "bateaux de pêche" "offshore grande vitesse" et sans oublier les trains, grâce à nos sites d'évolutions appropriés, petits et grands peuvent venir grossir notre club et se joindre en toute convivialité aux passionnés que nous sommes. Atelier de fabrication modélisme naval pour les adolescents.

Pour nous contacter : Philippe Audinet 0610558046

Michel Sarrouilhe 0687975279

Eric Tinchon 0685859389



## L'éditorial du Comité de Rédaction

Au cours des 6 années de la mandature, nous avons présenté 12 numéros de cette version du bulletin municipal. Nous espérons que sa formule assez éloignée de la tradition, aura su satisfaire nos lecteurs et apporter aux bironnais, outre les informations classiques nécessaires pour la vie du village, quelques sujets de réflexion ou de mémoire. Les élections de mars prochain mettront en place une autre équipe, nouvelle ou renouvelée. Nous souhaitons que cette page qui s'ouvrira pour Biron, permettra à ceux qui seront en charge de sa rédaction, de prendre le même plaisir que nous y avons trouvé.

Nous vous souhaitons une bonne lecture de ce 73<sup>ème</sup> Numéro, le 12<sup>ème</sup> et dernier de cette mandature.

P.H.T

Les élections des 23 et 30 mars 2014 permettront d'élire au scrutin plurinominal majoritaire, pour 6 ans, les conseillers municipaux de la commune.

Vous trouverez ci-après quelques informations selon que vous soyez candidat ou électeur dans une commune de moins de 1000 habitants, comme c'est le cas pour Biron.

## Pour les candidats:

Attention, pour les élections municipales de mars 2014, la déclaration de candidature est désormais obligatoire. On ne peut être élu si l'on n'a pas déclaré sa candidature auprès des services du représentant de l'État avant le jeudi 6 mars à 18 heures.

Il est recommandé de prendre connaissance du « *Mémento à l'usage des candidats dans les communes de moins de 1.000 habitants* » publié sur le site Internet du ministère de l'Intérieur. Ce guide explique les démarches à accomplir.

<http://www.interieur.gouv.fr/Elections/Etre-candidat>

Contrairement aux communes de 1 000 habitants et plus, il n'y a pas d'élection des conseillers communautaires. Il n'y a donc pas à préparer de liste des candidats au conseil communautaire. En effet, dans notre commune, les conseillers communautaires seront désignés selon le tableau, établi après l'élection du maire et des adjoints, qui classe obligatoirement en premier le maire, puis les adjoints, puis les conseillers municipaux selon le nombre de suffrages qu'ils ont recueillis.

### **- Quelles sont les conditions pour être candidat ?**

Pour pouvoir se présenter à une élection municipale, il faut :

> avoir 18 ans révolus, soit au plus tard le samedi 22 mars 2014 à minuit ;

> être de nationalité Française ou ressortissant d'un État membre de l'Union européenne ;

> ne pas exercer une profession créant un conflit d'intérêts ou donnant un pouvoir d'influence sur les électeurs de la commune où l'on se présente.

> avoir une attache avec la commune dans laquelle on se présente, c'est-à-dire y avoir sa résidence sur au moins six mois ou son domicile ou y être redevable personnellement d'un impôt local.

On peut se présenter individuellement ou de façon groupée. Dans les deux cas, chaque candidat effectue une déclaration de candidature individuelle.

### **- Où et quand déposer sa candidature ?**

Il faut se renseigner à la préfecture pour connaître les modalités de dépôt de sa candidature.

Dans chaque département, un arrêté du préfet précisera les lieux de dépôt (préfecture ou sous-préfectures) des candidatures.

Pour le premier tour, les déclarations de candidature sont déposées en février 2014 à partir d'une date fixée par ce même arrêté et jusqu'au jeudi 6 mars 2014 à 18 heures, aux heures d'ouverture du service chargé de recevoir les candidatures.

En cas de déclarations de candidatures nouvelles au second tour, celles-ci sont déposées à partir du lundi 24 mars 2014 et jusqu'au mardi 25 mars 2014 à 18 heures, dans les mêmes conditions.

## Pour les électeurs:

### **- Qui peut voter lors des élections municipales ?**

Les élections municipales et communautaires ont lieu au suffrage universel direct.

**Si vous avez plus de 18 ans et que vous êtes français**, vous pourrez voter, à condition d'être inscrit sur la liste électorale de votre commune avant le 31 décembre 2013.

**Si vous êtes ressortissant de l'Union européenne** et que vous avez plus de 18 ans, vous pourrez voter, à condition

de s'être inscrit sur la liste électorale avant le 31 décembre 2013

### **- Le mode de scrutin ne change pas :**

les conseillers municipaux sont élus au scrutin plurinominal majoritaire. Vous pourrez voter pour des candidats qui se présentent individuellement ou par liste. Il vous sera possible d'ajouter ou de retirer des noms sur un bulletin de vote (panachage). Les suffrages seront dans tous les cas décomptés individuellement.

Contrairement aux précédentes élections municipales, il n'est plus possible de voter pour une personne qui ne s'est pas déclarée candidate.

La liste des personnes candidates dans votre commune sera affichée dans votre bureau de vote. Si vous votez en faveur d'une personne non candidate, votre voix ne comptera pas.

Si vous votez à la fois pour des personnes candidates et des personnes non candidates, seuls les suffrages en faveur des personnes candidates seront pris en compte.

### **- Vous n'élirez pas de conseillers communautaires.**

Seront conseillers communautaires le ou les conseillers municipaux de votre commune figurant en premier dans un tableau qui classera en tête le maire, puis les adjoints, puis les conseillers municipaux selon le nombre de suffrages qu'ils auront recueillis.

Lors des élections de mars 2014, vous devrez présenter une pièce d'identité pour pouvoir voter, quelle que soit la taille de votre commune, et non plus seulement dans les communes de 3 500 habitants et plus.

### **- Nouveau :**

Présentation d'une pièce d'identité pour voter, déclaration de candidature obligatoire et impossibilité de voter pour une personne non candidate

Rappel: Pour plus d'informations, la mairie met à votre disposition un dépliant édité par le Ministère de l'Intérieur.

P.H.T



## Le site internet biron64.fr

Mois	Total visiteurs	Visiteurs par jour	Visiteurs uniques	Ratio uniques	Pages lues
Avril 2012	1243	41,4	800	64%	14271
Mai 2012	1461	47,1	796	54%	9460
Juin 2012	1400	46,7	973	70%	8269
Juillet 2012	1639	52,9	1090	67%	6357
Août 2012	1555	50,2	1090	70%	4993
Septembre 2012	1267	42,2	899	71%	5376
Octobre 2012	1272	41,0	902	71%	6601
Novembre 2012	1063	37,8	749	70%	3759
Décembre 2012	1353	43,6	848	63%	4958
Janvier 2013	1613	52,0	1005	62%	4590
Février 2013	1317	47,0	903	69%	5521
Mars 2013	1634	52,7	971	59%	6423
Avril 2013	1714	57,1	1049	61%	6578
Mai 2013	1822	58,8	1161	64%	6274
Juin 2013	2329	77,6	1583	68%	7162
Juillet 2013	2346	75,7	1718	73%	6467
Août 2013	2168	69,9	1673	77%	6084
Septembre 2013	2059	68,6	1302	63%	8583
Octobre 2013	2003	64,6	1274	64%	6248
Novembre 2013	1936	70,5	1200	62%	6115
<b>TOTAL</b>	<b>33848</b>		<b>22422</b>		<b>135583</b>

Le tableau ci-contre montre l'évolution de la fréquentation de notre site communal.

Constatons tout d'abord la très forte augmentation des visites de 2013 par rapport à 2012, sur des mois comparables. Exemples Juin 2012: 1400 visites, juin 2013: 2329 visites. Juillet 2012: 1639 visites, juillet 2013: 2346 visites. Octobre 2012: 1272 visites, octobre 2013: 2003 visites. Soit une croissance de 54% sur ces 3 exemples.

Pour ce qui concerne le nombre de pages lues (135 583 pages depuis la mise en ligne) et en comparant ces mêmes mois, nous observons les chiffres suivants: Juin 2012: 8269 pages, juin 2013 : 7162 pages. Juillet 2012: 6357 pages, juillet 2013: 6467 pages. Octobre 2012: 6601 pages, octobre 2013: 6248 pages. Soit une légère augmentation, dénotant à peu près le même intérêt des visiteurs pour le contenu du site. (62% de visiteurs uniques)

Rappelons à tous les bironnais qu'ils peuvent contribuer à alimenter le site par une simple inscription en ligne après agrément des administrateurs du site.

<http://biron64.fr>

**C'est le bon endroit pour tout savoir de la vie du village**

Info: Tous les comptes-rendus de Conseils sont disponibles dans la rubrique

« Conseil Municipal - CR de séances »

P.H.T

## Bientôt...La Fibre Optique !

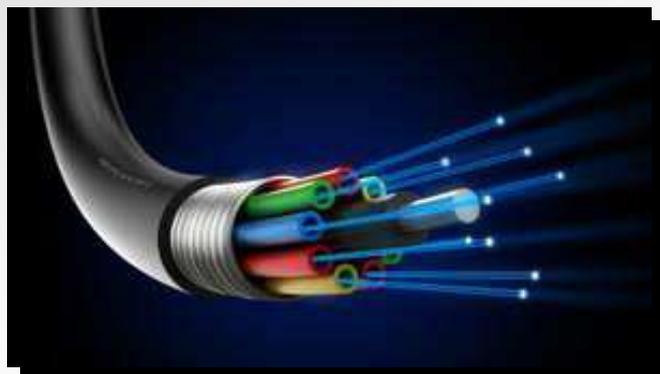
Tous les internautes bironnais en rêvaient, la CCL l'a fait ! Ou plutôt va le faire!...En 2014, pour une mise en service promise au 2ème semestre. Il s'agira de prolonger le réseau de fibre optique, déjà présent sur Orthez, et de l'amener au niveau du répartiteur de l'Eglise de Biron dans un nouveau poste de distribution.

Par chance, les travaux d'infrastructure seront très limités, compte tenu de l'existence de gaines France-Télécom en place et utilisables pour y faire passer ces nouvelles conduites de l'information.

Ainsi Biron passera du Haut débit (1 à 2 Mégaoctets) au Très Haut débit (jusqu'à 20 Mégaoctets).

On peut espérer que la stabilité et la performance des connexions seront sans commune mesure avec celles que nos ordinateurs ont connues depuis que l'ADSL existe dans le village.

P.H.T



## ATOUT SERVICE

A  
T  
O  
U  
T  
S  
E  
R  
V  
I  
C  
E

**PARTICULIERS,  
ENTREPRISES,  
ASSOCIATIONS OU  
COLLECTIVITES LOCALES ?**

**UNE VALEUR ESSENTIELLE:  
CELLE DU PARTENARIAT**

Cette association intermédiaire, basée à Monein, mais ayant une antenne à Mourenx et à Artix a pour but de faciliter le retour à une vie socio-professionnelle des demandeurs d'emploi.

Elle peut intervenir sur des missions de courtes durées (à partir d'une heure) et sans engagement. Pour un besoin ponctuel, un simple coup de téléphone, et ATOUT SERVICE se charge de faire intervenir la personne et d'effectuer le contrat de travail et de mise à disposition.



Quels sont les services que nous proposons:

**Particuliers:** Ménage, jardinage, petit bricolage, garde d'enfants de plus de 7 ans, aide aux devoirs, remplacement de personnel absent

**Autres :** Entretien de locaux (équipements sportifs, établissements scolaires, entretien d'espaces verts, services en collectivités (cantine, garderie, sécurité...) , affichage, distributions événementielles, mise sous plis, archivage, inventaires, petite manutention, travaux de bricolage et petites réparations

ative à effectuer

Vous ne réglez que les heures réellement effectuées sur un forfait horaire « tout compris » à partir de 16€ de l'heure. Le paiement par CESU est possible, ainsi qu'une déduction fiscale de 50% des frais engagés.

Consulter le site internet: [www.atoutservice64.fr](http://www.atoutservice64.fr)

### 3 ADRESSES DE CONTACT

**64150 MOURENX**  
1, rue des Pionniers  
05 59 60 33 34

**64360 MONEIN:**  
3, rue Taillacq  
05 59 21 45 20

**64170 ARTIX**  
Mairie  
05 59 83 29 68



## Emplois Saisonniers

Depuis quelques années, le Conseil Municipal propose à des jeunes filles et garçons, du village des emplois à caractère de services généraux, afin de pallier aux absences pour congés des employés municipaux pendant l'été.

Ces emplois, rémunérés, concernaient des travaux d'entretien des lieux publics, stade, espaces verts, bâtiments, et s'adressaient à des jeunes de 16 à 18 ans.

Durant les mois de juillet et août 2013, 4 jeunes filles, **Delphine Canion, Laurie Da Silva, Sara Mazzouj, Charlène Kuntz** et 4 jeunes hommes, **Cyril Bordes, Thomas Dar-**

**che, Tanguy Guenard et Gaël Gratianne**, ont été employés pour des périodes allant de 20h à 60h.

Encadrés par le personnel communal, certains conseillers municipaux et même parfois Monsieur le Maire, ils ont pu refaire la peinture des 11 paires de volets de la mairie, nettoyer les abords et les salles du stade, aider au secrétariat. Le coût total pour le budget de la commune a été de 6 577 euros, salaires et charges comprises.

Cette expérience s'étant révélée intéressante et fructueuse tant pour les jeunes que pour la collectivité, elle sera renouvelée vraisemblablement en 2014.

P.H.T



## Local Pétanque



**Bulletin Municipal: Quand ce projet a-t-il vu le jour ?**

**Jean Arrozès:** Il y a 4 ans nous avons, avec notre président Pascal Colras, exposé au Conseil Municipal le problème d'exiguïté du local, compte tenu de l'activité du club et surtout de ses perspectives d'organisation de grands concours.

**B.M: Quels genres de concours, par exemple ?**

**J.A:** En 2012 nous avons organisé un concours national où a pris part une centaine d'équipes venues de toute la France, malgré la concurrence d'un régional à Aire sur Adour. En 2013, 156 équipes se sont inscrites à notre Régional, et d'autres manifestations ont eu lieu. Les 27 et 28 avril, qualifications départementales triplettes masculines et féminines. Le 19 juillet: concours semi-nocturne et le 12 septembre concours vétérans.

**B.M: Et bien sûr tout cela nécessite des capacités d'accueil importantes ?**

**J.A:** Exactement, c'est pour cette raison que la commune a accepté de financer l'extension du local. L'accord a été le suivant: la mairie finançait l'achat des matériaux et certains travaux techniques, et le club, avec la participation bénévole des adhérents réalisait tous les travaux de gros-œuvre, terrassement, nettoyage et autres tâches « non spécialisées ».

**B.M: C'était un bon « deal », n'est-ce-pas ?**

**J.A:** Parfait, une bonne vingtaine de membres et joueurs du club sont venus plusieurs week-ends, sous les directives de Pascal Colras, couler les fondations, la chape et aider à monter les murs

## Tennis de Table Bironnais

**A** Biron, le nom de Luc Dumetz était associé au TTB, le Tennis de Table Bironnais. Le club de ping-pong, né à Orthez à la fin des années 80 sous l'impulsion de Guy Amalfitano puis de son père Roger, est arrivé à Biron en 1995, avec un nouveau président, Luc Dumetz.

**D**epuis 18 ans donc, Luc gérait admirablement le TTB. Il a cependant décidé de passer le relais. A 28 ans c'est donc Pierre Cazaubon qui lui succède avec des projets, des idées plein la tête. Il vient déjà de relancer par exemple l'école de tennis de table à Biron, le vendredi soir. Plusieurs jeunes sont présents et fidèles aux séances. Nouveau Président à

Le Comité de Rédaction a rencontré **Jean Arrozès**, membre du club et conseiller municipal délégué au projet, qui a répondu à nos questions concernant le nouveau local Pétanque.

**B.M: Et donc pour le reste ce sont des entreprises ?**

**J.A :** Oui, et particulièrement des entreprises locales. EQUIBAT, entreprise de maçonnerie de Pascal Colras, Darrietort pour la charpente, La Montoise pour l'électricité, Jérôme Gallais pour la plâtrerie, ARC pour la plomberie et le cabinet d'architecte Vo Van, qui nous a retardés dans l'élaboration des plans. Le budget prévisionnel s'établit à 50.000 euros environ.

**B.M: Pour 2014 vous serez donc parés ?**

**J.A:** Exactement! Organiser des tournois nécessite une grande capacité en termes d'accueil, repas, buvette, etc... Avec ce bâtiment où une nouvelle salle de 40 m2 avec nouveaux WC, un accès facilité, des abords améliorés notre club pourra rivaliser avec les meilleurs. Ce local, situé au 26 rue Hia de Péré deviendra le nouveau siège social du club, et pourra servir de salle de réunion.

**B.M: Un petit mot sur l'AG 2013 ?**

**J.A:** 2013 ressort avec un bilan financier positif. Le fait marquant de cette AG est le remplacement de Edouard Escudé, secrétaire depuis 24 ans, date de la création du club, qui laisse son poste à Didier Gazet, avec J.Paul Labat comme adjoint. Pascal Colras reste président et Jacky Lavigne vice-président, la trésorerie étant confiée à Michel Lopez et Jean Marc Narbey en tant qu'adjoint. Les membres du bureau sont Cécile Lopez, Sylvie Gazet, J.Marc Lasala, Edouard Escudé, Ninou Conchez, Bernard Autaa, François Albistur, Michel Labastie et moi-même.



**B.M: Merci, Jean Arrozès, et tous nos vœux de réussite au club le Cochonnet Bironnais.**

**P.H.T**

Biron et nouveau championnat avec des matches moins longs joués en 14 manches, où 4 joueurs par équipe participent.

**A** Biron, 2 équipes évoluent en championnat régional. Samedi, Biron accueillait les girondins d'Eysine et de Mérignac. 1 victoire et 1 défaite ce samedi avant de passer une bonne soirée autour d'une table. La convivialité, c'est aussi ça le TTB.

(Article tiré du blog de Hervé Latrubesse)



# La vie des associations

## Soleil d'Automne

Le 30 novembre a eu lieu le repas de fin d'année avec 52 participants. Après une minute de silence émouvante à la mémoire de membres ou d'amis disparus et pour les malades du club ou de leur famille, le repas s'est déroulé dans une excellente ambiance, suivi de la participation au Téléthon. Cette année, nous n'avons pu effectuer qu'une sortie, mais elle fut très appréciée. Ciderie Aginaga et visite de Saint-Sébastien. Le mardi 4 mars aura lieu le paiement des cotisations avec repas pot au feu et les fameux beignets de Mardi-Gras. A cette occasion, nous vous ferons part de notre prochaine sortie printanière.

**Gisèle Pourtau-Mondoutey, secrétaire**



## Comité des Fêtes

Une année riche en animation pour le village, avec beaucoup de réussite et de satisfaction.

L'année commença par un très beau concert GOSPEL en l'église de Biron, qui fut bien remplie, suivi de la traditionnelle galette des rois et son cidre.

Au mois de juin, l'équipe décide d'innover en proposant une soirée orientale. Quelle satisfaction devant l'enthousiasme et le plaisir que les convives ont pu partager avec nous !

Les traditionnelles fêtes de Biron ont encore très bien fonctionné, grâce à la générosité de nos habitants lors du passage du barricot, nous avons pu vous proposer un week-end riche pour tous.

Un repas du 3<sup>ème</sup> âge bien suivi par nos anciens, puis la nouvelle tradition qui veut que nous nous retrouvions dans la rue le vendredi soir.

Cette année encore fut un grand succès et quel plaisir de vous voir échanger autour d'un verre et devant l'assiette.

Le samedi journée dédiée à l'amusement avec des jeux par équipes, où une fois encore « LES OISEAUX » finissent au pied du podium, à quand la victoire ?

Podium sur lequel Vielleségure montera sur la plus haute marche en détrônant Sarpourenx, vainqueur depuis 2011.

La journée se termine avec une bodega et le traditionnel bal pour les jeunes.

Le dernier jour des fêtes, des jeux et distractions pour tous ont occupé nombreux d'entre vous avant de clôturer les fêtes devant le cinéma en plein air.

Fin Août, nous vous avons retrouvé tout bronzés et reposés lors du marché nocturne et son feu d'artifice où une fois de plus vous avez répondu en nombre.

Une dernière petite animation en novembre avec halloween où nous avons accompagné les enfants lors de la collecte des bonbons.

Voilà le résumé de cette année, mais qui sans vous ne pourrait avoir lieu, de par votre contribution et participation.

Au revoir 2013, bonjour 2014

**Benoît Pourtau-Mondoutey, secrétaire**

## E.S Pyrénéenne

En cette fin de d'année 2013 qui est tout juste la mi-saison pour notre club, nous ne voulons pas vous dresser un bilan sportif car les résultats sont bons pour l'ensemble des équipes du club mais plutôt vous parler de nos dirigeants. En effet, nous préférons remercier et féliciter TOUS LES BENEVOLES qui permettent au club de vivre. A ce jour, nous avons une hausse de 30% de notre effectif soit 150 licenciés : 2 équipes séniors à 11, 2 équipes vétérans à 7, 4 équipes U7-U9, 2 équipes U11 et 1 équipe de U13.



Les jeunes de l'école de foot sont encadrés avec succès par les familles BACQUE, Philippe et Clément et HERNAN-

DEZ, Jean et Tony, Gilbert GALI, Céline DUPERRE, Rachel ZAREBA, Hervé LATRUBESSE, Jean Philippe TAUZIA, Gauthier CAPERRA et Benoit POURTAU.

Coté séniors, nous avons la chance d'avoir un entraîneur de qualité en la personne de Jean-Jacques MONTAGUT qui nous amène toute sa connaissance et son expérience du football. Il est épaulé à tous les entraînements par Philippe RAFFIER qui s'occupe de l'équipe réserve le dimanche.

De plus, nous remercions les hommes de l'ombre que sont Gérard BELLOCCQ (gestion totale des buvettes), Jean-Luc LARRERE (traçage des terrains du club) et Mario FERNANDES (toujours disponible pour faire arbitre de touche au pied levé)

Pour finir, un merci particulier aux deux hommes à tout faire du club à savoir Jean-Philippe TAUZIA et Hervé LATRUBESSE. Merci à vous pour tout ce travail qui permet à 150 licenciés de s'amuser.

Nous profitons de cette période de Noël pour demander au Père Noël bironnais de nous éclairer le terrain de Biron afin de continuer à faire grandir notre association.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous.

**Les présidents de l'ESP  
BACQUE Fabien et RAFFIER Benoit**

